

BULLETIN COMMUNAL

Boesenbiesen



Décembre 2014

**avec au final
12,37 mètres !**



MOT DU MAIRE

Tout d'abord un grand MERCI à vous, électeurs de Boesenbiesen, qui avez renouvelé votre confiance à l'équipe que je conduis pour mener à bien la gestion de votre commune.

A mes collègues qui ont cessé leur mandat en mars dernier, j'exprime mes remerciements pour leur dévouement envers notre collectivité.

C'est une équipe rajeunie, mixte qui, sans tarder, s'est emparée des projets en cours et à venir pour faire de Boesenbiesen, une commune accueillante, tournée vers l'avenir.

Les années de ce nouveau mandat ne seront pas de tout repos. Réforme territoriale, réduction des dotations de l'Etat nous obligent d'ores et déjà à penser l'action publique autrement. Il faudra faire aussi bien avec moins de moyens. A nous de redoubler de créativité et d'énergie pour défendre notre commune ! La ruralité a de l'avenir et de nombreux atouts ; j'en ai l'intime conviction. Bien souvent, les petites communes savent mieux conduire des actions peu coûteuses mais qui améliorent grandement la vie de leurs citoyens.

Il suffit de voir toutes ces mains qui s'activent autour d'un projet commun, notre salle communale qui à un moment ou un autre servira à l'ensemble de la population. Avis aux amateurs pour renforcer l'équipe de bénévoles !!!

Ce projet monopolisera nos finances à court terme (auto financement) et à plus long terme par un emprunt sur 15 ans. (Voir détails pages intérieures).

Ces travaux perturbent un peu la vie communale pour les six prochains mois. Les rencontres des joueurs de carte, du club Owarot et les réunions associatives se font dans la salle du local pompier. Les fêtes de plus grande ampleur se délocalisent dans les communes voisines. Le repas des aînés a été remplacé cette année par un petit cadeau.

Pour la partie événementielle, nos associations nous ont encore montré leur dynamisme avec une mention particulière pour l'A.C.S.L qui, cette année, a fêté sa 30^{ème} fête de la tarte flambée avec une tarte Géante. Malheureusement, elle a été victime du succès et a non seulement battu le record de la plus longue tarte mais aussi celui de la plus longue attente. Un nouveau challenge pour 2015 !!!

Au niveau de l'intercommunalité deux choses importantes sont en cours de discussions :

- un nouveau contrat de territoire pour la période 2015 à 2017. Il s'agit de répartir l'enveloppe de subvention du Conseil Général du Bas-Rhin entre les différentes communes et l'intercommunalité.
- le classement de la voirie en vue d'un transfert d'une partie de la voirie communale vers l'intercommunalité.

Voici en quelques phrases le résumé de l'activité associative et communale de BOESENBIESEN. Vous trouverez à l'intérieur de cette gazette bien plus de détails.

Bonne lecture ! Bonnes fêtes et très bonne année 2015 à toutes et à tous.

Le Maire, Jean-Blaise LOOS

Naissances



- *Le 07 septembre 2014* *Jesse Joseph,*
A Colmar *fils de NOTH Jérôme et de Claire (née JESPON)*
domiciliés 7 rue du Pont

Mariages

Néant



Décès

† *Le 26 mars 2014*
à Boesenbiesen
GASCHY Antoine Emile

† *Le 23 mai 2014*
à Sélestat
LACHMANN née
BOLLECKER Marie Marthe

HEUREUX ANNIVERSAIRES !

À toutes les personnes qui fêteront leur « grand anniversaire » au courant de l'année 2015, nous présentons nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonne santé.

02 janvier	76 ans	Mme DENU Marie-Louise
19 janvier	75 ans	Mme BRAUN Germaine
20 janvier	80 ans	Mme LOOS Alphonsine
20 janvier	70 ans	M. GASCHY Joseph
24 janvier	82 ans	M. RUDLOFF Jérôme
26 janvier	82 ans	M. MONIER Arsène
06 février	94 ans	Mme KEUSCH Marie-Marthe
16 février	79 ans	Mme SALBER Erna
19 février	70 ans	M. ZUMSTEEG Francis
20 février	83 ans	Mme GASCHY Marie - Antoinette



HEUREUX ANNIVERSAIRES ! (suite)

21 février	71 ans	M. RITZENTHALER Georges
08 mars	79 ans	Mme BRAUN Yvonne
09 mars	78 ans	M. FOEGEL Joseph
14 mars	88 ans	M. GOETZ Emile
15 mars	84 ans	Mme SIMLER Joséphine
01 mai	80 ans	M. GASCHY Paul
04 mai	74 ans	Mme KLUMPP Marie-Madeleine
04 mai	75 ans	M. KLUMPP Claude
07 mai	92 ans	Mme HETZER Jeanne
02 juin	72 ans	Mme PRECHTL Odile
16 juin	71 ans	Mme HIRSCH Christiane
28 juin	70 ans	Mme SCHMITT Jacqueline
08 juillet	79 ans	Mme MONIER Hermine
12 juillet	77 ans	M. GASCHY Jean
16 juillet	74 ans	Mme ZUMSTEEG Rosa
19 juillet	89 ans	Mme HARTZ Marthe
27 août	89 ans	Mme ENTERLE Marie -Louise
09 septembre	74 ans	Mme FOEGEL Odile
27 septembre	84 ans	Mme GOETZ Madeleine
07 octobre	74 ans	M. ZUMSTEEG Joseph
23 octobre	77 ans	Mme GASCHY Monique
26 octobre	85 ans	Mme RUDLOFF Marguerite
02 novembre	74 ans	M. SIMLER André
06 novembre	90 ans	M. RIEGERT Raymond
10 novembre	76 ans	Mme GASCHY Marie-Marthe
14 novembre	76 ans	Mme BRAUN Marie-Louise
28 novembre	70 ans	M. SCHMITT Roger
05 décembre	80 ans	M. ROHR Fernand
16 décembre	80 ans	Mme ROHR Jeannette
26 décembre	80 ans	M. HERTH Julien



VOR HUNDERT JOHR - 1915

Maire: SIMLER Valentin

Naissances

Le 06 avril :

Maria Bernardine TAGLANG,
fille de Joseph TAGLANG
et de Adelaïd MARTIN

Le 25 septembre :

Johann Otto TAGLANG,
fils de Johann TAGLANG
et de Thérèse LOOS

Le 12 juin :

Eugène STADTLER,
fils de Ludwig STADTLER
et de Sophie AMBIEL

Le 30 décembre :

Cölestina Angelika KLEIBER,
fille de Auguste KLEIBER
et de Lucie BROGLIE

Mariages Néant

Décès

Le 05 janvier :

Hélène BRAUN, à l'âge de 66 ans,
Epouse de Joseph ENTERLE
Fille de François Antoine BRAUN et de Thérèse LOOS

Le 10 mars :

Auguste HENKY, à l'âge de 21 ans
Militaire tombé à STOLNIKI
Fils de Auguste HENCKY et de Magdalena RAMBACH

Le 11 juin :

Augustin MARTIN, à l'âge de 68 ans
Célibataire
Fils de Xavier MARTIN et de Joséphine METZGER

Le 28 septembre :

Camille Auguste SCHMITT, à l'âge de 20 ans,
Gardist der 8e Compagnie der Leibgarde - Infanterie Régiment
n°115 Jaucourt
Fils de Camille SCHMITT et de Maria FEHLMANN

Le 06 novembre :

Joseph Eugène HERTH, à l'âge de 26 ans
Militaire tombé près de KLEIN ZILLENBEKE
Fils de Franz Anton HERTH et de Elisabeth HUBER

Bénédictions des motards

Photo DNA GR



Photos GR



Cet évènement, organisé par le Moto Club du Ried, a rassemblé des dizaines et des dizaines de motards.

C'est ainsi que le Père Miroslaw KLOS les a tous bénis par une belle journée ensoleillée.

Carême



La confection des Buchsbaum par les enfants de Boesenbiesen âgés de 2 à 9 ans (avec un petit coup de pouce quand même...) et ce pour la troisième année consécutive !



Le lendemain, Dimanche des Rameaux, Monsieur le Curé a béni tous les Buchsbaum !

Chemin de croix



Dans le cadre de la préparation de leur Profession de Foi, huit jeunes de Boesenbiesen / Richtolsheim ont animé le chemin de croix par des lectures.

A la fin du parcours, chacun a reçu la croix qu'il devra porter lors de la Profession de Foi.

2014 EN BREF...

Profession de foi



De gauche à droite :

- en haut : **WUNSCH Romain, SCHWOERER Lola, BART Ewan, MONIER Emilie**
- en bas : **FAHRNER Aude, WITZ Maxime, VOEGELI Othilia, BOUILLE Arthur**

Premier Pardon



De gauche à droite :

WUNSCH Gauthier, SIMLER Luc, METZ Angéline, LAUFFENBURGER Camille et DEMOUCHE Charline

Ateliers floraux

Différents ateliers floraux proposés par Elodie DENU pour les enfants et les adultes :

THEME : FETE DES MERES



THEME : AUTOMNE



2014 EN BREF...

Marathon de Paris

Le marathon de Paris... Un rendez-vous incontournable pour les coureurs du monde entier. Cette année, Bruno Bouillé et Thierry Schwoertzig se sont inscrits. Pas dans la même catégorie, mais ensemble dans l'attente du départ !



7h30 du matin, direction les Champs Elysées. Métro. Encore tout sourire...

Vestiaire. Joggings rangés. Prêts pour le départ. Dossards accrochés, gourdes remplies, mollets échauffés. Motivés, les gars !

Thierry s'est inscrit dans la catégorie 3h15 ; Bruno, lui, dans celle des 4h. Les départs sont échelonnés, d'abord les professionnels, puis les amateurs par ¼ d'heure. Une organisation impeccable.



Pour Thierry, c'est une première, c'est son cadeau d'anniversaire (40 ans). Bruno fait son 2nd marathon de Paris.

Le marathon de Paris, c'est 42,195 km d'efforts intenses dans la plus belle ville du monde. Une façon très sportive de visiter la capitale. ! Le marathon de Paris, c'est 50 000 participants.



Départ de Thierry, tee-shirt rouge. Dossard n°8 557



Départ de Bruno, tee-shirt vert. Dossard n°43 396



35 km... Et on n'est pas encore à l'arrivée ! Les professionnels, eux, sont déjà arrivés depuis longtemps !
Encore 7,195 km à faire. Courage !



Pas simple pour les familles de repérer 2 coureurs parmi cette foule de sportifs. Il y en avait... Il y en avait... des milliers ! Hommes et femmes, déguisés ou non...

2014 EN BREF...

Cette fois ça y est. L'arrivée. Le Graal du marathonien. Les premiers sont arrivés au bout de 2h06 minutes. Impressionnant ! Les boesenois... Un peu après...



« C'est fait ! Je l'ai, ma médaille ».
Résultat : 3h16.



« Ouf... J'ai passé l'arrivée. Fatigué mais heureux. Pas de crampe comme l'an passé ! »
Résultat : 3h55.



Repos obligatoire, l'organisme a souffert ! Sieste au pied de l'Arc de Triomphe.



Les supporters qui ont suivi leur sportif. Au départ, puis 13km, 35km, et l'arrivée. C'est sportif aussi de leur courir après, même en métro !



Bruno s'est déjà inscrit pour l'année prochaine dans la catégorie 3h45...

2014 EN BREF...

Fête des voisins...

DE LA RUE PRINCIPALE



Du soleil, des grillades, des amis, un match de foot et un saut dans la piscine...



tout ce qu'il faut pour une fête des voisins réussie !

DE LA RUE SCHMITTLACH ET DE LA RUE NACHTWEID



Ce sont presque 60 personnes qui se sont retrouvées pour une journée conviviale

ET DE LA RUE DE L'ECOLE



La "Schuelgassfescht" a, à nouveau, rassemblé une vingtaine de convives autour d'un bon repas. RDV est pris pour l'année prochaine...

Sortie des servants de messe



Tous les participants
heureux de cette belle
journée.

Une visite d'outre-Atlantique



Accueil de la délégation américaine à la mairie



Après une présentation de l'horloge mécanique et la remise d'un bulletin communal, place à la dégustation des spécialités alsaciennes.

La matinée se termine par une photo souvenir devant l'église.



CAP FEMINA, UN RAID SPORTIF-SOLIDAIRE OCTOBRE 2014 VIANT Bérengère et GAUS Aurélie

Me voilà relancée dans l'aventure, 2 ans après le rallye des Gazelles. Cette fois-ci, c'est avec une de mes meilleures amies que je prends la route vers le Maroc. Un rallye différent, plus axé sur l'humanitaire, la rencontre et le partage avec les Marocains.

LE CONCEPT

Un raid en 4x4, 100 % féminin, en 8 étapes sur le sol Marocain. 7 000 km en 15 jours. La navigation se fait au road-book et à la boussole. L'objectif étant d'être au plus proche du kilométrage idéal à la recherche de balise sur le parcours. Et ceci sans critère de vitesse.

LA SOLIDARITE AU COEUR DE L'AVENTURE

En France : collecte de matériel de puériculture remis aux Resto bébés du cœur du Gard.
Au Maroc : rénovation d'une école. Repeindre les murs et planter des arbres pour améliorer l'environnement pédagogique des enfants et dons de fournitures scolaires, habits, jouets...
Chaque soir, nous avons rencontré la population locale autour d'un thème : réalisation d'un couscous, vannerie avec feuille de palmier et visite de puits.

COMPETITION et HUMANITAIRE, nous étions dans notre élément !! Il faut savoir que grâce à notre passage, nos dons et la construction de puits dans ces endroits reculés du Maroc, les habitants restent dans leur village et les enfants peuvent y être scolarisés. De ce fait l'exode vers les grandes villes recule. Voilà notre petite contribution...

Puis il y a la course... chaque jour notre stratégie s'affinait, avec une envie de faire mieux, de se battre pour réussir. Il y a eu des moments de doute, de fierté, d'erreur, de joie, de réussite... et tout cela nous a permis d'atteindre la 6^{ème} place sur 60 équipages.

Une des plus belles étapes est celle dans les dunes de MERZOUGA. Avec un peu de technique, de réflexion et d'observation nous avons glissé sur ces montagnes de sable.

Notre aventure est plus que réussie : nous sommes fières de notre résultat sportif, nous sommes heureuses de tous les moments de rencontres et de partage que nous avons vécus avec les Marocains et enfin nous sommes ravies d'avoir pu contribuer à une action humanitaire. Nous repartirons si l'occasion se présente !!

Et tout ceci a été réalisable grâce aux soutiens de nos sponsors, familles, amis, connaissances...chacun a participé, à sa manière, à la construction de cette belle aventure.

MERCI



VIANT Bérengère

Si vous trouvez que l'aventure est dangereuse, essayez la routine elle est mortelle !!



Une nouvelle tradition dans le village

CHARTRE DU GÂTEAU DES 40 ANS



*A l'occasion des ses 40 ans,
en 2013, le Club des Jeunes
de Boesenbiesen a
confectionné ce gâteau.*



40 ans ça n'arrive qu'une fois

Aussi avons-nous instauré une nouvelle loi

Au prochain Boesenois qui atteint le quadra

Ce gâteau d'anniversaire tu lui remettras

Mais en attendant, précieusement tu le garderas

Et chaque jour, avec attention tu le licheras

La liste d'émarcement tu signeras

Ce relais tu ne le rompras pas

Les prochains quadragénaires comptent sur toi !

*Les prochains quadras attendez-vous à recevoir ce beau gâteau
d'anniversaire...*

Fête des aînés

Comme chaque année à même époque, les Aînés de Boesenbiesen ont été fêtés. Repas gastronomique pour se retrouver et bien commencer l'année !



C'est le maire du village, Loos Jean-Blaise qui a accueilli l'assemblée constituée des anciens, des enseignants, du personnel communal, des membres du CCAS et du conseil municipal, les conjoints étant conviés également. Il a eu une pensée pour les absents du jour, décédés en 2013, ou en maison de retraite.

Un diaporama a accompagné le discours du premier magistrat de la commune. Celui-ci a fait une rétrospective des nombreux travaux faits durant le mandat qui se termine prochainement (réfection de l'abribus, chaussée de la rue de l'école, lancement du nouveau lotissement – 1^{ière} et 2^{nde} tranches, city-stade, travaux sur l'église...). Le maire a ensuite annoncé officiellement qu'il se représentait aux prochaines élections municipales. Mr Simler Henri, premier adjoint, a également pris la parole, mais cette fois pour annoncer que lui ne se représenterait pas, il avait suffisamment œuvré pour la commune, depuis de nombreux mandats ! L'assemblée l'a fortement applaudi.

Le Curé de la paroisse, Miroslaw Klos a fait une petite visite à la salle des fêtes, il en a profité pour souhaiter les bons vœux à tous, et serrer toutes les mains de l'assemblée. Son jeune collègue, le Père Jean-Marie en a fait de même.

Le repas fut excellent, digne d'un restaurant gastronomique, encore une fois. L'équipe de bénévoles en cuisine a su ravir les papilles de chacun !

Ce sont les "Vinmucke" de Sundhouse qui ont animé l'après-midi, un ensemble de 12 musiciens, de tout âge. Une batterie, saxophone alto, trompette, baryton... Une belle harmonie qui a su faire danser nos aînés ! Et le jeune Marc Schmitt d'Elsenheim, 13 ans, a comblé l'assemblée avec de belles histoires drôles en alsacien !

Les derniers ont quitté la salle vers 19h... Preuve qu'ils avaient passé un agréable moment tous ensemble. Voilà une année qui commence bien !



MUNICIPALITE

Nouveau Conseil Municipal : c'est parti pour 6 ans !

23 mars 2014, ce fut une journée d'élections municipales. Un seul tour et une nouvelle équipe est en place pour servir le village de Boesenbiesen durant ce nouveau mandat de 6 ans.

De gauche à droite :

Agnès Rohr, Jean-Jacques Keusch, Martine Schwoehrer, Lucienne Hurstel, Christophe Gaschy, Jean-Blaise Loos, Virginie Gaschy, Laurence Bouillé, Sébastien Demouché, Mathieu Lauffenburger, Sabrina Schwoertzig.



Le Conseil Municipal a été installé quelques jours plus tard, vendredi 28 mars. Après votes à bulletin secret, le Conseil a élu :

- **Maire : Loos Jean-Blaise**
- **Premier adjoint : Keusch Jean-Jacques**
délégation : agriculture, forêt, espaces verts et voirie
- **Second adjoint : Lauffenburger Mathieu**
délégation : communication, affaires sociales, vie scolaire et vie associative

L'ensemble des membres du conseil s'est inscrit aux différentes commissions, en fonction des compétences ou envies de chacun.



Le maire entouré de ses deux adjoints, lors du conseil d'investiture.



Deux jours après, balade de travail avec quelques membres du conseil sur le ban communal, prise de notes, photos et observations.

Sortie vélo "souvenir"

Dimanche 14 septembre, une quarantaine d'habitants de Boesenbiesen s'est retrouvée à Rorschwihr, afin de commémorer les 75 ans de l'évacuation de leur village.

24 cyclistes, 2 coureurs de fond, 1 voiture balai... Tout ce petit monde s'est retrouvé à 8h30, place de la mairie à Boesenbiesen. Destination du jour : Rorschwihr, à quelques 25 km de là, à travers champs et forêt.

En effet, il y a 75 ans, le 14 septembre 1939, les habitants de Boesenbiesen furent évacués, comme de nombreux villages alsaciens. Ils eurent l'ordre de se rendre rapidement à Rorschwihr, situé sur la route du vin, non loin de St Hippolyte, en attendant un autre lieu de destination. Mais cette autre destination n'a jamais été évoquée par les autorités, laissant les habitants de Boesenbiesen installés pour quelques longs mois à Rorschwihr.

En souvenir de cette évacuation, une partie des habitants de Boesenbiesen a donc repris le chemin suivi le 14 septembre 1939. Les plus anciens ont rejoint la destination finale directement en voiture. C'est ainsi que 24 cyclistes (la plus jeune avait 8 ans !) et 2 coureurs à pied ont parcouru les 25 km, à travers les champs, la forêt de l'illwald et les premiers vignobles... Afin de veiller à la sécurité de chacun, une voiture « balai » avec remorque, matériel de réparation, vélos de rechange, trousse de premiers secours, mais aussi, café et croissants pour la pause, a suivi tout ce petit monde.

Un arrêt fut fait en début de parcours, à Mussig, afin d'admirer le fleurissement ainsi que la Chapelle. Direction Schnellenbuhl pour des découvertes botaniques. Puis la forêt de l'illwald, ses sentiers, ses arbres, ses panneaux explicatifs. Enfin, Rorschwihr, en passant par St Hippolyte gare. Là-bas, un comité d'accueil les attendait au centre du village : Le maire, l'adjointe, des anciens, des plus jeunes... mais aussi les aînés de Boesenbiesen venus en voiture. En tout, ce fut une soixantaine de personnes qui ont pris l'apéritif ensemble dans la cour de l'école, puis un excellent repas chaud dans l'ancien presbytère.

La journée fut conviviale, pleine de souvenirs pour les uns, de découvertes pour les autres. Ceux qui le souhaitaient ont pu visiter une cave viticole. Les plus sportifs ont fait le retour en vélo. Un bel anniversaire original pour une commémoration, 75 ans après l'ordre d'évacuer Boesenbiesen.



Photo de groupe devant l'ancien presbytère avec les participants de Boesenbiesen et de Rorschwihr.

Honorariat

C'est avec une grande joie et beaucoup d'émotion que le Maire, Jean-Blaise LOOS a honoré Henri SIMLER, ancien adjoint, pour ces 31 années de dévouement au sein du conseil municipal.

En effet, il a débuté ses fonctions municipales en 1983 en tant que conseiller municipal où il a presque été élu adjoint. Puis il a continué à soutenir les projets de la commune jusqu'en mars 2014. Il a été élu adjoint au maire durant les deux derniers mandats (2001 et 2008).

Il a travaillé sur bon nombre de projets notamment la transformation du bâtiment mairie-école, la carte communale, la construction du local des pompiers, la réfection de la rue de l'Ecole, le lotissement expérimental Nachtweid, la rénovation de l'église ou encore la mise en route du projet de restructuration et d'extension de la salle socioculturelle.

En tant qu'adjoint il s'est toujours investi, avec constance et avec sérieux, pour servir l'intérêt général au sein du conseil municipal mais s'est également engagé dans la vie associative et spirituelle du village. En effet, il a intégré l'Association Culture Sport et Loisirs ainsi que le conseil de Fabrique en 1982. Il a dû apprendre à concilier toutes ces activités avec sa vie professionnelle, en tant que géomètre, et surtout avec sa vie familiale pour laquelle il n'avait pas toujours beaucoup de temps à consacrer.

Après lui avoir rendu hommage, il a été déclaré Adjoint au Maire honoraire en présence de sa famille, de Julien HERTH, premier maire avec lequel il a travaillé et le conseil municipal actuel. Le Maire finit par le remercier chaleureusement au nom de la commune pour sa carrière bien remplie en lui remettant un présent. Chacun espère qu'il participera encore longtemps au dynamisme du village. La soirée s'est terminée par un verre de l'amitié avec tous les convives.

Photo DNA GR



Photo DNA GR

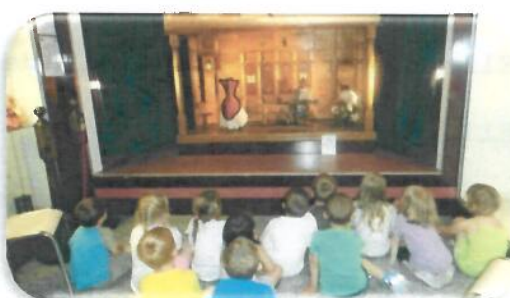


Carnaval : attention les clowns sont de sortie !



sortie de fin d'année

Fin juin les élèves du RPI se sont rendus à Colmar pour visiter le Musée des Sciences Naturelles et le Musée du jouet. A travers diverses activités, ils ont pu découvrir des espèces animales et s'immerger dans le monde du jeu.



LES ACTIVITES DE L'ECOLE

Jour de rentrée

Accompagnés de leurs parents, 48 élèves de l'école ont fait leur rentrée ce mardi 2 septembre. La séparation est toujours un peu difficile...mais les élèves sont vite dans « le bain ». On sèche ses larmes, on prend ses affaires et c'est parti. Vive la rentrée !



La carte postale...

Ca y est, nos cartes postales dans la main, nous partons pour la
BOITE AUX LETTRES.



Elle n'est pas très loin de l'école.

Elle est jaune.

Elle est plus grande que nous !!!



La fête du sport

Les 69 élèves du RPI Boesenbiesen –Schwobsheim se sont retrouvés au Citystade afin de participer à de nombreuses épreuves sportives : jeux de billes, de balle, de course...

Durant toute la matinée, les plus petits guidés par les enseignantes et les plus grands en autonomie ont cheminé d'atelier en atelier animés par les parents d'élèves. Ils ont pu ainsi faire preuve d'adresse, d'endurance, d'esprit de compétition ou d'équipe afin de célébrer dignement la Fête du Sport 2014.

Un diplôme du meilleur sportif a d'ailleurs été remis à chaque participant.



Fête du sport célébrée le 17 septembre 2014

LES ACTIVITES DE L'ECOLE

Le goût dans les histoires...

La soupe au caillou, le matelas de la Princesse au Petit Pois, le porridge de Boucle d'Or, les cailloux du Petit Poucet, les galettes du Petit Chaperon Rouge, les Pommes d'Amour de Blanche-Neige...



MIAM

MIAM !!



Le Club des Jeunes

Président : M. LOOS David
 20 rue Schmittlach 67390 Boesenbiesen
 ☎ : 03 88 85 38 67

C'est en monstre, princesse ou encore chevalier que les enfants se sont déguisés pour une après-midi carnaval au local. Après toutes sortes de jeux, nos petits gourmands se sont retrouvés autour d'une « Crêpe Party ». Pour terminer l'après-midi dans la bonne humeur, les enfants se sont rassemblés autour d'un dessin animé.

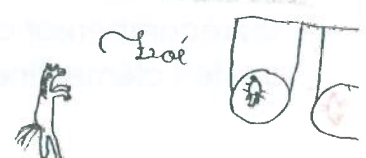


Au mois d'avril, c'est sous un beau soleil que les enfants ont profité d'une après midi au Cirque Arlette Gruss. Après la visite de la ménagerie, le spectacle ou encore les entractes où tout le monde s'est régalé, c'est la tête pleine de souvenirs que les enfants sont retournés chez leurs parents.

CYRIL
 Cyril a aimé visiter la ménagerie.
 Il a aussi préféré les spectacles avec les animaux, surtout les acrobates et les jongleurs.
 On a aussi aimé les acrobates et les jongleurs.
Suzanne
 On a aussi aimé manger une glace à l'entracte avec les adultes.



Ilona
 Au cirque, j'ai bien aimé le numéro de trapèze et les contorsionnistes.
 Ilona



LA VIE ASSOCIATIVE

A l'occasion de la fête d'Halloween, une bonne partie des petits monstres de Boesenbiesen s'est retrouvée pour une chasse aux fantômes. La soirée a débuté par un repas endiablé et s'est poursuivie en sillonnant les rues sombres du village à la recherche de friandises pour rassasier nos petits vampires. Une soirée qui s'est finie en compagnie de « Scooby-Doo » sur grand écran. L'ensemble des jeunes du village vous remercie pour votre accueil et votre participation.



Fin avril, la traditionnelle chasse aux œufs a encore ravi les plus jeunes d'entre nous. En début de matinée, alors que les plus grands participaient à un jeu de piste dans le village les plus jeunes mettaient en avant leurs talents de créativité. En fin de matinée tous les jeunes se sont lancés à la recherche des œufs déposés par le lapin de Pâques dans les différents nids préparés sur le terrain de sport.



Le 5 décembre dernier, missionné par le Club des Jeunes, le Saint Nicolas accompagné du Père Fouettard, de son âne et de ses anges est venu rendre visite aux enfants de 3 à 5 ans. Pour les récompenser d'avoir été « très sages » il leur a offert clémentines, bonbons, manalas et pains d'épices.



LA VIE ASSOCIATIVE

Après les petits au mois d'avril, ce sont les plus grands qui ont profité d'une après-midi au bowling au mois de novembre. Ce fut un agréable moment passé dans la joie et la bonne humeur.



Pour terminer l'année, le comité s'est retrouvé autour d'une soirée raclette au restaurant.
Une belle récompense après une année bien remplie.



Merci à tous pour votre soutien tout au long de l'année !

Le Comité du Club des Jeunes vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

LA VIE ASSOCIATIVE

Saturday night fever



Après de longues heures de couture et de préparation durant les semaines précédant la manifestation c'est par un temps froid et humide que les membres du club des jeunes et de l'amicale des Sapeurs Pompiers ont inauguré leur nouveau décor.

Le DJ KV dance a permis au public de toutes générations confondues de se déhancher sur la piste et c'est dans une ambiance festive que se poursuit cette soirée jusqu'au petit matin.

Un grand merci à Sabrina Schwoertzig et Stéphane Braun (Wittisheim) pour leur aide dans la confection du décor.

Tournoi de volley

Pour sa 19^{ème} édition, le tournoi de volley a encore une fois connu un grand succès. Au tableau, ce sont 32 équipes qui sont inscrites, dont « La haute », composée de joueurs venus de Haute Savoie et les « Super Zéros » ayant fait la route depuis le Gard.

C'est dans la bonne humeur que tous se sont affrontés tout au long de la journée dans le but de finir sur le podium et repartir avec les beaux lots attribués aux meilleurs.

Le rendez-vous est pris pour fêter les 20 ans du tournoi de volley les 25 et 26 juillet 2015. Nous comptons sur vous pour en faire un week-end inoubliable !!!



L'Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : M. BRAUN Stéphane
 65 rue Principale 67600 HILSENHEIM
 ☎ : 03 88 85 42 30

Les pompiers allument le feu

Il est maintenant de tradition que les pompiers de Boesenbiesen allument le bûcher constitué des sapins déposés par les habitants du village après les festivités de Noël. Un beau feu de joie, de la soupe aux légumes, des tranches de lard grillé, du vin chaud et jus de pommes chaud, voilà ce qui est proposé pour compenser le temps froid et humide du mois de janvier.



Le Charme à l'honneur chez les pompiers

Fin février, l'amicale des sapeurs pompiers a organisé un apéritif caritatif en soutien à « l'APEI Centre-Alsace ». Cette association milite pour la promotion de la personne handicapée, son intégration et le maintien du lien familial. Parmi les structures gérées par cette association, c'est au « Charme », établissement accueillant des personnes atteintes d'autisme, qu'a été reversée la totalité des recettes et dons récoltés durant la journée, soit un montant de 420€.

LA VIE ASSOCIATIVE

Manœuvres

Dans le cadre des formations de maintien et perfectionnement des acquis deux manœuvres ont été organisées cette année.

La première en mai à BOESENBIESEN, il s'agissait d'une mise en situation d'incendie de la salle socio-culturelle avec dégagement de victimes.

La seconde en Juin à BINDERNHEIM cumulait d'une part l'incendie d'un hangar et d'autre part le sauvetage d'un individu tombé dans une fosse.

Ces manœuvres ont permis au corps des deux sections d'intervenir conjointement sur des situations proches du réel.



Un moment de convivialité par une belle journée d'été

Le premier week-end de juillet, les membres de l'amicale des Sapeurs Pompiers entourés de leurs proches ainsi qu'un certain nombre de vétérans se sont retrouvés au terrain de sport pour une journée de convivialité. Au menu, le traditionnel barbecue accompagné de salades variées et suivi de bonnes pâtisseries maison.

L'après-midi, programme à la carte, pour certains, une petite sieste dans l'herbe, pour d'autres grandes discussions autour d'un verre ou jeu de cartes et pour les plus courageux une partie de foot sous un beau soleil d'été.

Après l'effort, le réconfort !

Une soirée sous le signe de l'humour

Le samedi 27 septembre une sortie conviviale a été organisée à la salle socio-culturelle d'Ebersheim. Ainsi, une quinzaine de nos membres ont répondu présent accompagnés de la bonne humeur. En effet c'était une soirée soigneusement préparée par l'association « les Knekess de l'Aubach » dont le thème était un spectacle riche en fou rire présenté par les personnages de scène Jean-Marie ARRUS et Jean-Philippe PIERRE. Tous deux ont enchaîné toute une série de sketches durant deux bonnes heures et n'avaient qu'un seul mot d'ordre, faire rire aux larmes toute l'assemblée présente.

Le spectacle fini, la soirée ne fut pas encore terminée, s'en suivait une séance de dédicaces par les deux humoristes pour le plus grand bonheur de certains, tandis que d'autres ont préféré se contenter du bar afin d'apaiser la soif due à ces deux heures de rire intense.

Sainte Barbe

Après une année bien chargée en manifestations, où tous les membres étaient à pied d'œuvre, l'amicale a organisé son traditionnel repas de la sainte Barbe le 6 décembre. L'ensemble des membres, leurs conjoints ainsi que certains fidèles vétérans se sont retrouvés à la salle des fêtes de Schwobsheim pour une soirée riche en ambiance et bonne humeur grâce à Marie-Anne et Arnaud qui ont cette année encore excellé avec leurs talents culinaire et pâtissier et Tom qui a fait danser un grand nombre de convives jusqu'au petit matin.

Il est de tradition de profiter de l'occasion pour remettre aux membres du corps les médailles et diplômes obtenus dans l'année. Un grand bravo pour leur engagement.



Record de la plus longue tarte flambée à Boesenbiesen



Chaque année et depuis trente ans, l'association sport culture et loisirs de Boesenbiesen organise sa fête de la tarte flambée. Pour cet anniversaire l'association s'est lancée dans la confection d'une tarte de 12,50 mètres de long.

La performance a été actée par un huissier de justice en présence de la confrérie de la véritable tarte flambée d'Alsace. 32 kg, une cuisson de 20 cm par minute dans un four dont le fond a été ouvert pour l'occasion. La tarte flambée a ensuite été mise en vente et le bénéfice a été versé aux Restos du cœur.



LA VIE ASSOCIATIVE



"Le record initialement prévu à 12.50m a été revu légèrement à la baisse suite à la cuisson.
Le record officiellement notifié par l'huissier de justice est de 12,37m ... "

GASCHY Jean



Cette 30^{ème} édition restera dans les annales, un Anniversaire, des Miss, un Record, des Voitures de prestige, les Trompes de Marmoutier, des Confréries, une magnifique décoration, des Touristes du monde entier et ... les meilleures Tartes flambées.

Cette année encore, les membres, bénévoles de l'ACSL se sont pliés en 4, euh ... en 30, pour faire de cet anniversaire une fête réussie.



Et des petites Alsaciennes au service !



Cartes d'Alsace, de France, d'Europe et du Monde, d'où venez-vous ?



Et des grandes Alsaciennes à la caisse...

LA VIE ASSOCIATIVE

Notre 30^{ème} édition de la Fête de la Tarte Flambée a été agrémentée d'une Exposition de Voitures de prestige.

Voici quelques modèles parmi tous ceux présentés.



Le Moto Club du Ried

Président : M. BRAUN Daniel
1 rue du Neubruch 67820 Wittisheim
☎ : 03 88 85 80 66

16^{ème} Grand Prix du Ried

Cette course de motos anciennes attire chaque année de plus en plus de public, de passionnés de 2 roues, des pays frontaliers. Le mauvais temps du dimanche n'a pas eu raison de la course. Le spectacle a été à la hauteur, offrant des passages spectaculaires.



Photos Roger MATHIS



Merci à l'ensemble des bénévoles pour le travail réalisé, lequel participe grandement à la réussite de cette course.

Rendez-vous l'année prochaine !

LA VIE ASSOCIATIVE

La Chorale Sainte Cécile

Présidente : Mme GASCHY Gabrielle
23 rue Principale 67390 Boesenbiesen
☎ : 03 88 85 31 36

La chorale Sainte Cécile a tenu son assemblée générale en octobre où elle a évoqué tous les services paroissiaux et associatifs effectués au courant de l'année.

Elle a, entre autres, souhaité associer les villageois à la fête de la Sainte Cécile. Après l'Eucharistie animée par tous les membres, un bon quart de la population a honoré l'invitation pour partager le verre de l'amitié, moment privilégié d'échanges entre les paroissiens et pour certains, premiers contacts avec M. Le Curé.

Par le biais de ce bulletin, la Chorale remercie l'ensemble de la population pour l'intérêt et le soutien qu'elle lui manifeste ainsi que pour sa générosité à différentes occasions.



Le Conseil de Fabrique

Président : M. KEUSCH Jean-Jacques
25 rue Principale 67390 Boesenbiesen
☎ : 03 88 85 37 51

Le conseil de fabrique a en charge l'entretien de l'intérieur de l'église. Il s'occupe du chauffage et du nettoyage de l'église ainsi que des articles de culte nécessaires au bon déroulement des offices. En concertation avec le curé il peut décider de certains réaménagements dans l'édifice. Ses moyens financiers proviennent des quêtes du dimanche ainsi que de la quête annuelle du 26 décembre.

Le conseil est composé de :

- **Président :** KEUSCH Jean-Jacques
- **Secrétaire :** SCHWOEHRER Bernadette
- **Trésorier :** SIMLER Henri
- **Assesseurs :** FAHRNER Marie-Brigitte
ZUMSTEEG Joseph (qui souhaite arrêter son engagement)

Ainsi que du Maire et du Curé.

Fêtes religieuses qui avaient une certaine importance il y a quelque temps :

20 janvier	St Sébastien	Fête patronale
3 février	St Blaise	Bénédictio du cou
5 février	Ste Agathe	Bénédictio du pain
	Trinité	Bénédictio du sel

Le Club Owarot

Président : M. ZUMSTEEG Joseph
18 rue Schmittlach 67390 Boesenbiesen
☎ : 03 88 85 32 63

Le mot du président:

10 ans d'existence de notre club OWEROT. Nous avons commencé avec 34 participants et nous sommes actuellement 31 à l'effectif. Mais où sont nos retraités ? Que font-ils ? Il faut penser aux RTT, ne serait-ce qu'une demi-journée par mois !

J. Zumsteeg

Le rapport d'activités:

Nos activités, toujours aussi variées, nous ont emmenés au fil de l'année à toutes sortes d'endroits :

- aux établissements Schweitzer et Wollenburger à Bindernheim où nous avons repris contact avec le monde du travail.
- à une exposition, à Marckolsheim, dont le sujet était la Première Guerre mondiale et ses scènes apocalyptiques dans les tranchées et sur les champs de bataille.
- à LITZELBERG près de Sasbach pour une après-midi calme dans une chapelle où nous avons prié et chanté, et élevé notre âme vers des hauteurs célestes.
- aux Jardins de Gaïa à Wittisheim pour déguster les thés qui vous transportent à la rencontre des producteurs d'Afrique du Sud ou de Chine.
- à la station d'épuration de Sélestat pour des réalités instructives et odorantes sur nos rejets des eaux usées et le cheminement de la goutte d'eau pure qui tombe du ciel et celle qui revient enfin dépolluée à la rivière.
- au restaurant «A l'étoile» de Ratsamhausen pour un repas gastronomique à l'occasion du 10ème anniversaire d'Owerot;
- au pique-nique avec nos amis de Rorschwihr, agrémenté d'une visite du cimetière allemand à Bergheim,
- à nos rencontres de jeux traditionnels et d'exercices de notre mémoire toujours un peu défaillante mais ardente à se maintenir au courant des choses de la vie.
- à un déménagement vers le local des pompiers où nous nous réunirons jusqu'à la réhabilitation de la salle ACSL.



Une nouvelle attraction a vu le jour depuis le printemps. Quelques membres d'Owerot ont souhaité des sorties pédestres. Régulièrement, tous les derniers lundis du mois un groupe de marcheurs, conduit par Francis Zumsteeg, s'adonne au plaisir du parcours de santé et de la découverte de la nature de notre belle région. Evidemment il n'est pas nécessaire d'être membre d'Owerot pour participer à ces sorties. Quelques jeunes retraités ont déjà goûté à ce nouveau plaisir et en sont ravis.

ZOOM SUR...

Les travaux de restructuration et d'extension de la salle socioculturelle

Vous avez certainement tous remarqué que la partie haute de la salle a été démolie. Cela a été pour moi, le Maire, et je pense pour un grand nombre de personnes une décision et une démarche qui nous a brisé le cœur. Certains d'entre vous, avaient passé énormément d'heures pour le démontage et le remontage des préfabriqués récupérés aux collèges de Sundhouse et de Rhinau dans les années 80. Aujourd'hui, il ne reste en place que la partie en dur du sous-sol, avec la chaufferie et les salles de réunion, qui a été construite à l'époque par L'ACSL avec comme chef de chantier Fernand Rohr.

Ces travaux dans leur globalité restent nécessaires, du fait que la partie en "préfa" ne répondait plus aux normes actuelles (accessibilité et thermique) en plus des problèmes d'infiltration qui commençaient à se montrer.

Au courant de l'été, l'extension en prémur a été mise en place en régie avec le soutien technique de Francis Rohr. Après la course de motos anciennes, la société Amianteko s'est occupée de la démolition, du désamiantage et du bâchage du site avec plus ou moins de réussite.

L'équipe de bénévoles s'est ensuite remise au travail pour réaliser les rehausses qui accueilleront la structure bois mise en place par l'entreprise Martin & Fils de Villé mi novembre.

Puis c'est à l'entreprise de couverture, TBI, de faire le travail de couverture et d'étanchéité. En parallèle l'équipe de bénévoles s'occupera des fondations, de l'auvent et commencera la création de la rampe pour les personnes handicapées pour l'accès au sous-sol.

Si le planning est respecté, la menuiserie Braun Bois & Alu pourra mettre en place les huisseries en fin d'année voire début janvier 2015. Le reste des travaux à l'intérieur sera exécuté par diverses entreprises (voir tableau ci-après).

Pour les travaux en régie, c'est une équipe de bénévoles qui s'y attelle. On y trouve des élus du Conseil Municipal, des membres de l'ACSL et des habitants du village. Vous êtes évidemment tous les bienvenus à participer au projet si vous êtes volontaire et disponible. A savoir que toutes les compétences sont acceptées même les barmans et les cuisinières...

De nombreuses journées de travail sont encore nécessaires et nous avons des délais à respecter, en effet la salle est d'ores et déjà réservée pour le mois d'Août !

Vous trouverez sur les pages suivantes le budget de la salle ainsi que des photos de l'avancement du chantier pour vous donner un aperçu global de ce projet de grande ampleur.



La salle en chiffres :

→ les dépenses...

LOT	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT MARCHÉ HT	MONTANT ESTIMATIF HT
Lot 1 - Désamiantage/démolition	AMIANTEKO à Bergheim	19 180,00 €	25 775,00 €
Lot 2 - Charpente/ossature bois	MARTIN & Fils à Neubois	165 074,85 €	195 069,00 €
Lot 3 - Couverture/étanchéité	TBI à Erstein	39 437,34 €	50 715,72 €
Lot 4 - Menuiserie extérieure	BRAUN Bois & Alu à Boesenbiesen	47 436,09 €	32 779,00 €
Lot 5 - Métallerie	GROELL à Ostheim	35 823,30 €	35 984,00 €
Lot 6 - Elévateur PMR	SCHMITT Elévateurs à Sand	16 300,00 €	10 000,00 €
Lot 7 - Plomberie/sanitaire	HEIM à Hilsenheim	16 110,67 €	15 000,00 €
Lot 8 - Chauffage/ventilation	HEIM à Hilsenheim	20 805,83 €	10 000,00 €
Lot 9 - Electricité/courants faibles	RETTNER à Sundhouse	62 497,50 €	47 000,00 €
Lot 10 - Plâtrerie	CILIA à Marckolsheim	30 500,00 €	35 106,50 €
Lot 11 - Chape/carrelage/faïence	Michel BERGER à Sundhouse	24 583,33 €	27 537,00 €
Lot 12 - Menuiserie intérieure	BRAUN Bois & Alu à Boesenbiesen	43 726,08 €	54 772,50 €
Lot 13 - Peinture	Michel FRAERING à Ebersmunster	8 440,66 €	13 554,50 €
Lot 14 - Isolation/enduit extérieur	NCI à Hoenheim	21 034,00 €	25 995,00 €
Lot 15 - Echafaudage	STEIMER à Châtenois	12 395,50 €	20 080,00 €
SOUS-TOTAL TRAVAUX		563 345,15 €	599 368,22 €
Travaux en régie (réalisés par la Commune de Boesenbiesen)		100 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL TRAVAUX		663 345,15 €	699 368,22 €
Honoraires (architecte, bureaux études : béton, bois, fluides)		68 237,00 €	29 000,00 €
Bureaux de contrôle + étude de sol		10 067,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		741 649,15 €	728 368,22 €

→ les recettes...

ORGANISME	INTITULE	MONTANT ATTRIBUE	MONTANT ESTIMATIF
Conseil Général du Bas-Rhin	Contrat de territoire 2009-2014	156 880,00 €	161 200,00 €
Conseil Régional Alsace	Promotion de l'utilisation du bois dans la construction	30 640,00 €	28 400,00 €
Conseil Régional Alsace	Plan régional de relance pour l'activité et l'emploi	50 000,00 €	50 000,00 €
Réserve parlementaire	Travaux divers d'intérêt local	15 000,00 €	15 000,00 €
Etat	Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux - exercice 2014	49 500,00 €	61 658,20 €
SOUS-TOTAL SUBVENTION		302 020,00 €	316 168,20 €
Caisse d'Epargne	Emprunt sur 15 ans (dont 70 000 € ACSL)	200 000,00 €	188 000,00 €
ACSL	Autofinancement	100 000,00 €	100 000,00 €
Commune de Boesenbiesen	Autofinancement	139 629,15 €	124 200,02 €
TOTAL GENERAL		741 649,15 €	728 368,22 €

ZOOM SUR...

Le début des travaux en quelques photos...





Le lotissement *Nachtweid*

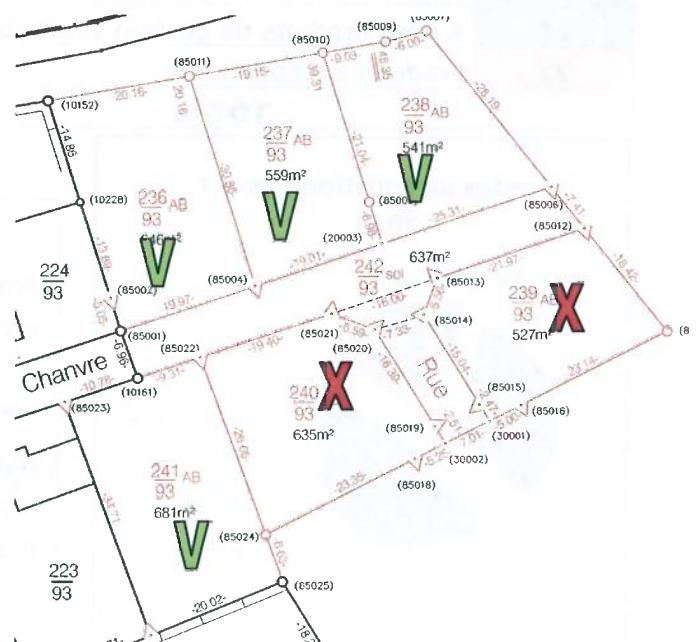
La deuxième tranche du lotissement comprenait 6 lots avec des surfaces allant de 5,27 ares à 6,81 ares. Actuellement, 4 lots sont déjà vendus dont 3 font l'objet d'un permis de construire.

Il reste toujours 2 lots disponibles :

5,27 ares et 6,35 ares (cf plan).

Lorsque tous les lots seront vendus et construits, la Commune engagera les travaux de voirie définitive.

Pour tous renseignements relatifs à ces terrains, vous pouvez vous adresser à la mairie de Boesenbiesen - 09 75 66 75 48.

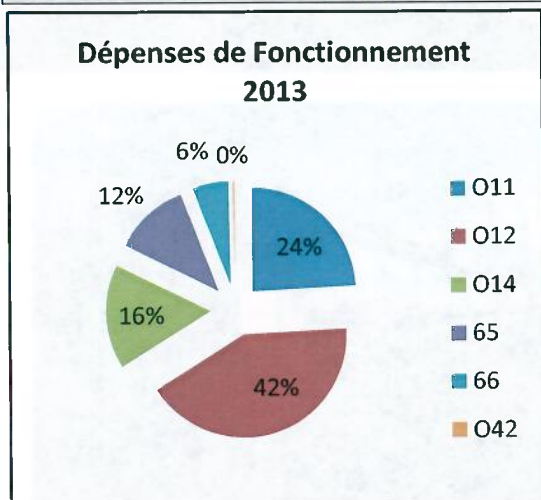


COMPTE ADMINISTRATIF 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

	Nature de la dépense	2013	2012
O11	Charges à caractère général	32 808,33 €	32 540,67 €
O12	Charges de personnel et frais assimilés	57 134,78 €	53 326,00 €
O14	Atténuation de produits – FNGIR + FPIC*	22 104,00 €	21 368,00 €
65	Autres charges de gestion courante	16 053,96 €	22 166,39 €
66	Charges financières	7 619,79 €	5 624,96 €
O42	Charges exceptionnelles	343,58 €	336,43 €
TOTAL		136 064,44 €	129 687,45 €



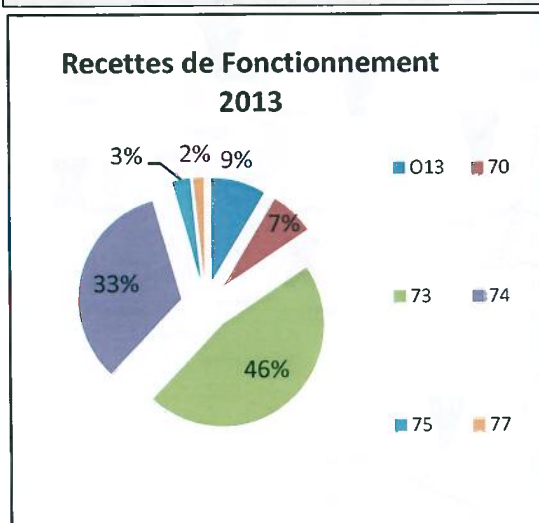
Commentaires

Autres charges de gestion courante : Le budget du CCAS se fait sur la base des fonds de la commune. La participation a été diminuée.

Charges financières: L'installation photovoltaïque fait l'objet d'un emprunt de 60 000 € sur 10 ans.

RECETTES

	Nature de la recette	2013	2012
O13	Atténuation de charges	17 728,10 €	13 481,97 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	14 323,76 €	8 153,00 €
73	Impôts et Taxes	95 262,64 €	90 307,43 €
74	Dotations et participations*	68 947,62 €	99 669,45 €
75	Autres produits de gestion courante	5 700,00 €	5 700,00 €
77	Produits exceptionnels	3 303,13 €	3 689,62 €
TOTAL		205 265,25 €	221 001,47 €



Commentaires

Produits des services, domaine et ventes diverses : L'augmentation des recettes résulte de la production d'énergie par les panneaux photovoltaïques de l'église soit 6 029,50 €.

Dotations et participations : La différence résulte de la baisse régulière du fond départemental de la taxe professionnelle

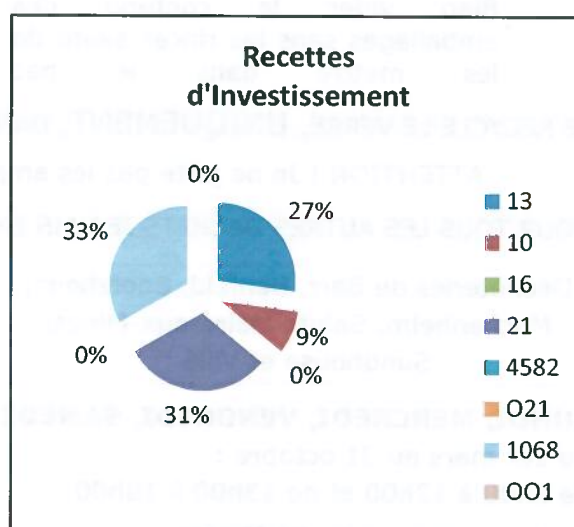
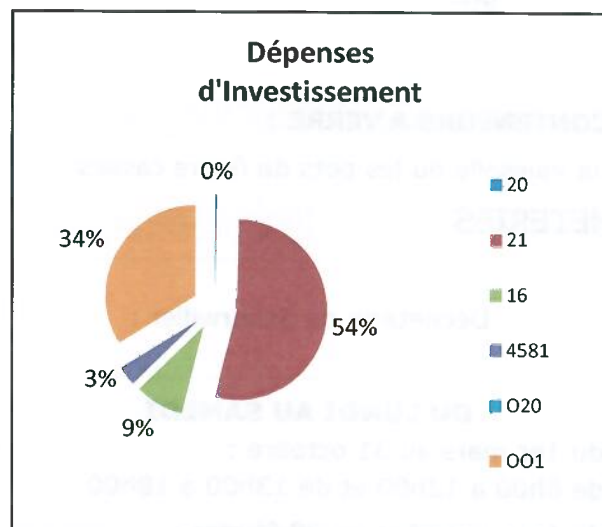
* Chiffres résultant de la réforme de la taxe professionnelle

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Nature de la dépense	Prévu	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles <i>Diag. énerq/logiciels</i>	2 000 €	843,50 €
21	Immobilisations corporelles <i>Eglise/salle/voirie/divers</i>	199 874,40 €	138 198,74 €
16	Emprunt et dettes assimilées	22 800,00 €	22 666,68 €
4581	Opération pour le compte de tiers <i>Lotissement</i>	310 000,00 €	8 970,51 €
O20	Dépenses imprévues	13 747,65 €	0,00 €
001	Déficit d'investissement reporté 2012	87 061,35 €	87 061,35 €
TOTAL		635 483,40 €	257 740,78 €



RECETTES

	Nature de la recette	Prévu	Réalisé
13	Subventions d'investissement reçues <i>lotissement/église</i>	75 200,00 €	69 906,58 €
10	Dotations, fonds divers et réserves <i>FCTVA</i>	33 500,98 €	22 734,66 €
16	Emprunt et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €
21	Eglise panneaux photovoltaïques*	79 874,40 €	79 874,40 €
4582	Opération pour compte de tiers <i>lotissement</i>	333 000,00 €	0,00 €
O21	Virement de la section de fonctionnement	28 269,00 €	0,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	85 639,02 €	85 639,02 €
001	Excédent d'investissement reporté 2012	0,00 €	0,00 €
TOTAL		635 483,40 €	258 154,66 €

* écriture comptable pour la déclaration de la TVA

BALANCE GENERALE - exercice 2013

	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENTS
Section de fonctionnement	136 064,44€	2 05 265,25 €	69 200,81 €
Section d'investissement	170 679,43 €	258 154,66 €	413,88 €
Report en section d'investissement	87 061,35 €	0,00 €	
TOTAL	393 805,22 €	463 419,91 €	

Résultats de clôture de l'exercice 69 614,69 €

Les consignes de tri

DANS MON BAC JAUNE, JE RECYCLE :

- ✓ les bouteilles et flacons en plastique
- ✓ Les papiers et cartons
- ✓ Les briques alimentaires
- ✓ Les boîtes aérosols et canettes métalliques

Recommandations :

- Déposer les emballages en vrac
- Attention, pas de verre dans le bac jaune
- Bien vider le contenu des emballages sans les rincer avant de les mettre dans le bac

DANS MON **BAC GRIS**, JE JETTE :

- ✓ les articles d'hygiène et les papiers et cartons souillés
- ✓ Les emballages plastiques et polystyrène
- ✓ Les restes de repas

Recommandations :

- déposer les déchets dans des sacs fermés
- Attention, pas de verre dans le bac gris

JE RECYCLE LE VERRE, UNIQUEMENT, DANS LES **CONTENEURS A VERRE** :

ATTENTION ! Je ne jette pas les ampoules, la vaisselle ou les pots de fleurs cassés

POUR TOUS LES AUTRES DECHETS JE VAIS EN DECHETERIES

Déchèteries de Barr, Benfeld, Boofzheim, Mackenheim, Sainte Maire-aux-Mines, Sundhouse et Villé :

Déchèterie de Scherwiller :

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI

du 1er mars au 31 octobre :

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

du 1er novembre au 28 février :

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

DU LUNDI AU SAMEDI

du 1er mars au 31 octobre :

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

du 1er novembre au 28 février :

de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Consommer mieux pour gaspiller moins

- Pour respecter la chaîne du froid et éviter le développement des bactéries ne pas laisser les produits frais ou congelés dehors plus de 20 minutes.
- Ôter le suremballage carton ou plastique.
- Emballer séparément les aliments crus et cuits dans des boîtes hermétiques.
- Avant de mettre des restes au réfrigérateur, laisser-les refroidir.
- Laver une à deux fois par mois son réfrigérateur à l'eau et au vinaigre blanc

Conservation des fruits et des légumes

Ne pas mettre au réfrigérateur : bananes, tomates, pommes, les fruits en général, afin d'éviter le choc thermique et leur pourrissement prématuré. Pensez à couvrir pommes de terre, ail et oignons.

Conservation de la viande

Enlever la viande de sa barquette d'origine et la réemballer dans une boîte hermétique.




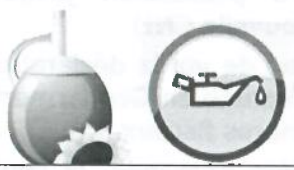
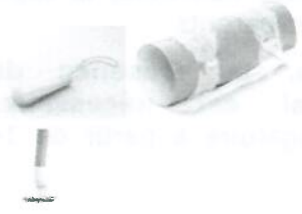
Congélation

Si vous congelez des aliments "maison" pensez à mettre la date de préparation sur le contenant ainsi qu'un descriptif du contenu.

Durée de conservation des aliments		
Produits	Frigo	Congélateur
Volailles et viandes cuites	3 à 4 jours	2 à 3 mois
Poissons cuits	1 à 2 jours	4 à 6 mois
Pommes de terre cuites	3 jours	Pas de congélation
Riz et pâtes cuites	2 à 3 jours	3 mois
Quiches, ragoûts	2 à 3 jours	3 mois
Soupes	3 à 4 jours	2 à 3 mois
Légumes cuits	3 jours	3 mois
Pâtisseries maison	3 jours	1 à 6 mois

Je ne jette pas "tout à l'égout"

Voici une liste de produits qui doivent **impérativement être déposés dans les poubelles, déchetteries ou pharmacies**. Ce geste simple et éco-citoyen permettra à nos réseaux d'assainissement et à nos stations d'épuration de continuer à fonctionner correctement pour le bien de chacun et la préservation du milieu naturel.

	TYPES DE PRODUITS	OU LES JETER	CONSEQUENCES DES MAUVAIS GESTES
	Epluchures fruits et légumes	Compostage ou bas gris	Ces déchets génèrent des coûts de traitement superflus s'ils ne sont pas recyclés.
	Substances chimiques (peinture, solvants, diluants, désherbants et hydrocarbures)	Déchetterie	Vidées dans l'évier, elles perturbent le fonctionnement des stations d'épuration et constituent dès lors une véritable menace pour notre environnement. Préférez les alternatives moins polluantes : produits labellisés ou naturel.
	Médicaments	Pharmacie	Les molécules se retrouvent dans la nature et troublent la physiologie des organismes aquatiques et peuvent donc avoir des conséquences sur la santé humaine et animale.
	Huiles et graisses (friture, cuisson, huile de vidange...)	Déchetterie	Elles se déposent et colmatent les tuyaux, chez vous ou sur le réseau, et diminuent ensuite les performances des stations d'épuration.
	Objets solides : mégots de cigarettes, couches à jeter, protections hygiéniques, cotons tiges, lingettes...	Bac gris	Tous ces produits sont à l'origine de problèmes sur les systèmes d'assainissement, leur introduction dans le réseau d'assainissement obstrue, détériore les pompes de relevage et renchérit le coût de l'assainissement et de l'épuration.
	Rouleaux de papier toilettes	Bac jaune	Préférez des produits réutilisables et moins chers à long terme : serpillère, éponges, couches lavables...

Peut-on jeter les lingettes au réseau d'assainissement ?

IL NE FAUT SURTOUT PAS JETER LES LINGETTES AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT, elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes. Ainsi l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...

APRES UTILISATION, JETEZ LES LINGETTES DANS VOTRE POUBELLE !



Les lingettes sont souvent dites "biodégradables". En réalité elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (*par exemple dans les toilettes*). Elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.

VOTRE MAIRIE

Mairie de Boesenbiesen

22 rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Tél : 09 75 66 75 48

Fax : 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen

@wanadoo.fr

www.boesenbiesen.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi de 17h à 19h

- mercredi de 08h à 09h

- jeudi de 16h à 18h

VOS PAPIERS D'IDENTITE

Carte Nationale d'Identité (CNI)

Les pièces à fournir sont les suivantes :

Pour les Majeurs : (Durée de validité de 15 ans, pour les CNI délivrées après le 02/01/2004 ajouter 5 ans supplémentaires)

- 2 photos d'identité (3,5x4,5 cm, identiques, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc)
- 1 justificatif de domicile à votre nom (facture EDF, téléphone...)
- Ancienne CNI (pour copie, l'original restera en votre possession jusqu'à obtention de la nouvelle CNI)
- En cas de perte ou de vol la déclaration (de perte/vol) effectuée en Gendarmerie + 25 euros en timbres fiscaux.

Les personnes **majeures doivent se présenter en personne** afin de signer et d'apposer l'empreinte.

Pour les Mineurs : (Durée de validité de 10 ans)

- 2 photos d'identité (3,5x4,5 cm, identiques, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc)
- 1 justificatif de domicile au nom des parents (facture EDF, téléphone...)
- Ancienne CNI (pour copie, l'original restera en votre possession jusqu'à obtention de la nouvelle CNI)
- En cas de perte ou de vol la déclaration (de perte/vol) effectuée en Gendarmerie + 25 euros en timbres fiscaux.
- En cas de première demande, la copie de la CNI d'un des parents.

Pour les mineurs, la présence du représentant légal est nécessaire. (L'empreinte est obligatoire à partir de 14 ans).

LE DELAI DE DELIVRANCE EST ESTIME ENTRE 4 ET 6 SEMAINES, PENSEZ A FAIRE VOS DEMARCHES A TEMPS.

Passeports Biométriques

La mairie de BOESENBIESEN ne traite plus les demandes de passeports !

Toute demande peut être déposée, au choix du demandeur, exclusivement dans 31 communes : Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, **Erstein**, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch Graffenstaden, Ingwiller, La Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn les Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, **Sélestat**, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, **Villé**, Wasselonne, Wissembourg.

Tout habitant de BOESENBIESEN souhaitant l'établissement, le renouvellement, le remplacement d'un passeport est invité à se rendre dans l'une des communes précitées pour effectuer sa demande.

Pour tous renseignements ou pour obtenir la liste des pièces à fournir, vous pouvez vous adresser en mairie pendant les permanences au 09.75.66.75.48 ou en sous-préfecture de Sélestat Erstein au 03 88 58 83 58.

DEMARCHE CITOYENNE

ELECTIONS : inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Si vous avez déménagé en cours d'année 2013 ou 2014, vous êtes tenu de vous faire inscrire sur la liste de votre nouveau domicile.

Concernant les ressortissants de l'Union Européenne, l'inscription sur les listes complémentaires pour les élections des représentants au Parlement Européen et les élections municipales est possible.

Dans tous les cas, il vous suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est possible **jusqu'au 31 décembre de chaque année** et prise en compte au 1^{er} mars de l'année suivante.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la mairie.

Recensement Militaire

Le recensement militaire des jeunes filles et garçons à l'âge de 16 ans est obligatoire et s'inscrit dans un véritable parcours de citoyenneté en 3 étapes : Enseignement des principes de défense dispensé à l'école - Recensement obligatoire à 16 ans - Journée Défense et Citoyenneté (JDC : ex JAPD)

Comment faire ?

Vous devez **vous inscrire** (ou vous faire inscrire par votre représentant légal) **à la mairie de votre domicile le mois de votre 16ème anniversaire** ou dans les trois mois qui suivent. Munissez-vous d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement ainsi qu'un livret d'information vous seront délivrés par la mairie. Le recensement vous permettra de vous inscrire aux examens (BAC, BEP, permis de conduire...), d'effectuer la JDC et de faciliter votre inscription sur les listes électorales. **En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité.** Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat). Pour régulariser sa situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile. L'attestation de recensement lui sera alors remise.

ENTRETIEN ET CITOYENNETE

Nos amis les bêtes...

Il est constaté régulièrement que **les chiens ou les chats laissent des traces de leurs passages** dans les espaces verts, les places publiques, les voies communales.

Par respect pour les riverains, les personnes qui les empruntent et celles qui les entretiennent, **ne laissez pas vos amis les bêtes souiller ces endroits.**

Un village accueillant...

Merci de **veiller à la propreté des rues par un balayage régulier des trottoirs**, un peu plus de civisme de chacun d'entre nous améliorera nettement notre cadre de vie.

Un village est accueillant lorsqu'il est propre, fleuri et bien entretenu.

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION

URBANISME

Déclaration Préalable (DP)

Permis de Construire (PC)

En raison de leur nature, de leur importance ou de leur caractère temporaire, certains travaux (clôtures, piscines gonflables, etc.) ne sont soumis à aucune autorisation d'urbanisme.

Quelles formalités pour quels travaux ?

Déclaration préalable :

- Création d'une surface de plancher entre 2 et 20 m²
- Création d'une surface de plancher de moins de 2 m², mais la hauteur du projet doit être inférieure à 12 mètres
- Piscines dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m², non couvertes ou dont la hauteur de couverture fait moins de 1,80 mètre par rapport au sol
- Châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 mètre et 4 mètres et la surface au sol sur une même unité foncière ne dépasse pas 2000 m²
- Mur d'une hauteur supérieure à 2 mètres
- Travaux de ravalement ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur de la construction
- Changement de destination d'un bâtiment sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade
- Lotissement (division foncière) qui crée plus de 2 lots constructibles sur moins de 10 ans et qui ne prévoit pas la réalisation de voies ou espaces communs
- Affouillement dont la profondeur (ou exhaussement dont la hauteur) n'excède pas 2 mètres et la superficie inf. 100 m²

Permis de construire :

- Création d'une surface de plancher supérieure à 20 m²
- Piscines dont la couverture a une hauteur supérieure à 1,80 mètre, (quelle que soit la superficie du bassin)
- Châssis et serres dont la hauteur est supérieure à 4 mètres ou dont la hauteur est supérieure à 1,80 mètre avec une surface supérieure à 2000 m²
- Modification du volume d'un bâtiment et percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur
- Changement de destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade
- Lotissement (division foncière) qui crée plus de 2 lots à construire sur moins de 10 ans et qui prévoit la réalisation de voies ou espaces communs
- Affouillement dont la profondeur (et exhaussement dont la hauteur) n'excède pas 2 mètres et dont la superficie est supérieure ou égale à 2 ha

Formulaires à utiliser

- ✓ Certificat d'urbanisme (information et opérationnel) : **Cerfa 13410*02**
- ✓ Déclaration préalable : **Cerfa 13703*03** (maison individuelle et annexe), **Cerfa 13404*03** (travaux, installations et aménagements comprenant ou non des démolitions), **Cerfa 13702*02** (lotissement, division foncière)
- ✓ Permis de construire : **Cerfa 13406*03** (maison individuelle et annexe), **Cerfa 13409*03** (permis de construire ou d'aménager)
- ✓ Modification de permis délivré en cours de validité : **Cerfa 13411*03**
- ✓ Transfert de permis délivré en cours de validité : **Cerfa 13412*03**
- ✓ Déclaration d'ouverture de chantier* : **Cerfa 13407*02**
- ✓ Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux* : **Cerfa 13408*02**

* Pour rappel ces documents sont obligatoires, veillez à bien les compléter avant tout commencement de travaux et à l'achèvement de ceux-ci.

Ces formulaires sont disponibles sur le site www.service-public.fr (en téléchargement ou remplissable en ligne) ou peuvent être retirés en mairie aux horaires d'ouverture. Pensez à compléter **la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions** (jointe au formulaire). **L'absence de ce volet pourra constituer un motif d'incomplétude du dossier.**

Attestations en matière d'urbanisme

Depuis le 01/01/2013 des attestations relatives au respect des règles de constructions doivent désormais être établies dans certains cas :

Type de réglementation	Bâtiment concerné et moment où établir l'attestation	Attestation établie par	Informations
Thermique (amélioration des performances énergétiques)	Neuf : dépôt du PC + de la DAACT Existant : dépôt de la DAACT (<i>une attestation adaptée sera demandée en fonction des travaux réalisés</i>)	Architecte, contrôleur technique, personne habilitée ou organisme certifié	http://www.rt-batiment.fr/
Parasismique (prévention des risques d'effondrement)	Neuf et existant : dépôt du PC + de la DAACT (<i>concerne les bâtiments de grande hauteur et les ERP sont exclus les maisons individuelles</i>)	Contrôleur technique	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiment-et-construction-.html
Accessibilité (permettre l'usage autonome d'un bâtiment en situation de handicap)	Neuf et existant (<i>concerne les habitations collectives, les habitations individuelles destinées à la location et les ERP</i>) : dépôt de la DAACT	Contrôleur technique ou un architecte indépendant du projet	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite-.html
Acoustique (éviter des troubles acoustiques)	Neuf et existant (<i>concerne les habitations collectives, les habitations individuelles accolées ou contiguës à un local d'activité ou superposée à celui-ci</i>) : dépôt de la DAACT	Architecte, contrôleur technique, bureau d'étude, ingénieur conseil ou maître d'ouvrage	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiment-et-construction-.html

PC : permis de construire

DAACT : déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

ERP : établissement recevant du public

En principe, seule l'attestation thermique concerne les particuliers. Les autres attestations relèvent plutôt de cas particuliers. Néanmoins, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie en cas de doute.

BON A SAVOIR

Ces attestations ont été instaurées afin de **garantir les droits, tant civils que pénaux, aux maîtres d'ouvrage** (en général il s'agit du propriétaire).

Ces documents permettent ainsi d'éviter un vice de forme en cas de contentieux et permet au maître d'ouvrage de faire valoir sa bonne foi sur le fond. De plus, ils contribuent à l'exigence d'un niveau minimal de qualité sans lequel apparaissent parfois de graves désordres pouvant entraîner des réparations extrêmement coûteuses.

Clôtures, Murs de séparation, Plantations en limite...

Les clôtures, murs de clôture et plantations en limite ne sont soumis à aucune formalité en ce qui concerne le droit de l'urbanisme. Cependant le Code Civil régit ces ouvrages de la manière suivante :

- **Clôtures et murs de séparation** : A Boesenbiesen il n'existe pas de règlements particuliers ou d'usages locaux constants et reconnus. A défaut, **tout mur de séparation entre voisins** qui sera construit ou rétabli à l'avenir **doit avoir au maximum deux mètres soixante de hauteur**, compris le chaperon. (*art. 633 du Code Civil*)
- **Plantations en limite** : Conformément aux *articles 671 et 672 du Code Civil*, les **arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés, par rapport à la limite séparative** des deux terrains:
 - à **2 m. pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m.**
 - à **50 cm pour les autres plantations**

Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale soient arrachés ou réduits à ladite hauteur. **Dans tous les cas renseignez-vous auprès de la mairie pour savoir si un règlement spécifique de lotissement est applicable, il peut contenir des critères précis de construction.**

INFOS PRATIQUES - SERVICES

MOBI'RIED

(Transport Intercommunal du Ried de Marckolsheim)

Mobi'Ried est le service de transport « à la demande » de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, s'adressant à toute personne résidant ou de passage dans la CCRM. Il vous permet de vous déplacer sur les 17 communes de la CCRM.

Pour rejoindre Sélestat, vous avez la possibilité :

- d'être mis en correspondance avec les lignes 520 ou 530 du réseau 67,
- d'être déposé à Muttersholtz, en correspondance avec le réseau urbain TIS.

Comment fonctionne MOBI'RIED ?

- **Appelez le 03 89 61 57 37 ;**
- faites une réservation du **lundi au samedi de 7h à 20h, au plus tard la veille de votre trajet** (ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés) ;
- Le conducteur vous prend en charge et vous remet **un justificatif de transport.**

Combien coûte MOBI'RIED ?

- Jusqu'à 9 km : **2,00 €**
- A partir de 9 km : **2,50 €**
- A partir de 13 km : **3,00 €**

=> *Un tarif combiné de 2,70 € permet de coupler l'utilisation de Mobi'Ried avec les Réseaux 67 ou le TIS.*

Des plaquettes d'informations sont disponibles en mairie ou à la CCRM.

Permanence de garde médicale locale

Le médecin de garde assure une permanence médicale, uniquement sous forme de consultations, au sein de son cabinet médical :

- **samedi après midi** : 12h à 20h
- **toutes les nuits** : 20h à 8h
- **dimanche et jours fériés** : 8h à 20h

Pour tous recours au médecin de garde, il vous faudra téléphoner au **03.69.55.33.33.**

Le recours à la permanence médicale devra faire obligatoirement l'objet d'un appel téléphonique préalable auprès du centre de régulation de la permanence des soins.

Relais des assistants maternels

Le Relais d'Assistantes Maternelles est un lieu d'informations et de conseils. Il s'adresse :

- **aux parents** à la recherche d'une assistante maternelle. Le RAM les aide dans les démarches d'embauche et les informe sur leurs droits : prestation, déclaration fiscale... ;
- **aux assistantes maternelles** en leur communiquant les informations concernant leur statut
- **à toutes personnes** souhaitant exercer le métier d'assistante maternelle ;
- **aux enfants** accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, qui participent aux ateliers.

Contact :

Antenne de Marckolsheim

9 rue des Noisetiers
67390 MARCKOLSHEIM
03 88 58 28 94

Horaires : mardi de 16h à 18h (sur RDV),
vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30

Antenne de Sundhouse

25 rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE
03 88 85 96 62

Uniquement sur RDV

Horaires : lundi de 8h30 à 11h30, mercredi
de 9h à 11h30, jeudi de 8h30 à 11h30,
vendredi de 14h à 18h

Permanence téléphonique : Mardi de 11h à 12h30

MEDIATHEQUE du Grand Ried



3, Place de la Mairie
67820 WITTISHEIM

03 88 85 87 08

mediatheque.grandried
@ried-marckolsheim.fr



1 impasse de l'Ecole
67390 MARCKOLSHEIM

03 88 74 91 59

mediatheque.labouilloire
@ried-marckolsheim.fr

Périscolaire de Richtolsheim

Le service périscolaire de Richtolsheim accueille les enfants de plus de 4 ans scolarisés à Richtolsheim, Saasenheim, Schwobsheim, Boesenbiesen et Schoenau. L'accueil est assuré durant la pause méridienne et après la classe jusqu'à 18h30 (*sauf mercredi en prévision de la modification des rythmes scolaires de 2014*), les enfants étant transportés en bus depuis leur lieu de scolarisation jusqu'à Richtolsheim.

Pour plus de renseignements, contacter **Maryline SAAM**
au **03 88 57 63 74** ou **peri-richtolsheim@orange.fr**.

LA TIQUE

UNE MENACE A NE PAS PRENDRE A LA LEGERE !

Pourquoi se méfier de la tique ?

Les tiques sont vecteurs très importants de maladies en médecine humaine et vétérinaire. Hématophages, **elles se nourrissent de sang** et vivent aux dépens des animaux parfois des êtres humains. C'est lors de leur "repas" sanguin qu'elles peuvent transmettre une variété importante de germes. En Alsace, la borréliose de Lyme (ou maladie de Lyme) est actuellement la plus préoccupante (environ 300 cas par an).

A quoi ressemble une tique ?

La tique, dont les variétés sont très nombreuses est un acarien visible à l'œil nu mais de très petite taille. En Alsace, c'est l'espèce *Ixodes ricinus* que l'on rencontre. La croissance passe par 3 stades :

- la larve : 0,5 mm (après éclosion de l'œuf)
- la nymphe : 1 mm
- l'adulte : 3 mm mâle ou femelle

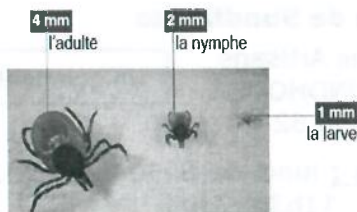


Photo : N.Boulangier - Faculté de Pharmacie de Strasbourg

Pour se développer d'un stade à l'autre, la tique a besoin d'un repas sanguin qui peut durer plusieurs jours. Son activité de croissance est maximale au printemps et au début de l'automne.

Où rencontre-t-on la tique ?

Les tiques vivent dans les milieux humides tels que les forêts, bois, talus et les prairies. On en trouve aussi dans les parcs des villes (espaces verts) et dans les jardins.

Leur densité varie à la fois avec le degré d'humidité, de la couverture végétale et avec l'abondance de la faune sauvage.

Comment la tique s'accroche-t-elle à l'homme ou à l'animal ?

La tique repère sa cible (promeneurs, rongeurs, cervidés...) postée sur des herbes ou dans le tapis végétal (feuilles mortes), puis attirée par les mouvements, la chaleur ou le gaz carbonique émis par l'homme ou l'animal, elle s'accroche à lui.

Elle cherche ensuite à piquer de préférence les zones de peau humide (pli de genoux, aisselles, organes génitaux, cuir chevelu...).

La partie avant de la tique comporte un rostre qu'elle enfonce dans la peau. Ce rostre est hérissé d'épines permettant à la tique de rester fixée dans la peau.

Peut-on éviter le risque de piqûre de tique ?

Si possible, rester sur les grands chemins et porter des vêtements clairs pour faciliter un repérage très précoce, déjà pendant la promenade.

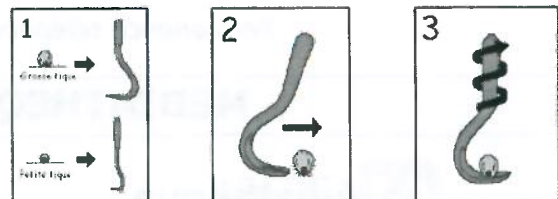
Mais attention ! Des vêtements couvrant bras et jambes n'empêchent pas une tique de se faufiler en dessous. De même l'utilisation de répulsifs appliqués sur la peau ou sur les vêtements ne protège pas totalement d'une piqûre (aucun produit n'est efficace à 100 %).

Il est donc impératif de s'inspecter minutieusement les zones à risques (ou de se faire examiner par un proche) au retour d'une promenade.

Comment enlever la tique ?

Cela se fait par un geste simple à l'aide d'un tire tique ou d'une pince fine. Il est inutile d'appliquer au préalable de l'alcool, de l'huile, de l'éther ou tout autre produit.

1. Insérer la tique dans la fente du tire tique
2. Tourner lentement sans tirer jusqu'à ce que la tique se décroche.



C'est un procédé rapide et indolore permettant de retirer la tique en toute sécurité. Ensuite, il faut désinfecter la zone de piqûre et se laver les mains.

Que faire après une piqûre de tique ?

Il est indispensable de surveiller la zone de piqûre dans les jours voire dans les semaines qui suivent (entre 3 à 8 semaines). En cas d'apparition d'une plaque rouge s'élargissant progressivement autour du point de piqûre ou d'autres symptômes comme des maux de tête, de la fièvre, une fatigue anormale, des douleurs... il faudra consulter votre médecin traitant.

En effet un traitement adapté permettra d'éviter le développement d'une maladie de Lyme ou d'une autre maladie transmise par les tiques.

NB : plus la tique reste fixée longtemps plus le risque de transmission de maladie augmente.

Action contre la tique et les maladies qu'elle transmet

www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr



Les aides à l'amélioration de l'habitat

Profitez du soutien du Conseil Général du Bas-Rhin et des Communautés de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) et de Sélestat (CCS) si vous souhaitez améliorer votre habitat ou transformer des locaux vacants (*combles, ateliers, granges, annexes ...*) en logements. Avant d'effectuer des travaux d'économie d'énergie (isolation des murs, des combles, remplacements des fenêtres ou de la chaudière) ou de sécuriser et rénover des équipements vétustes (*sanitaires, chauffage, électricité ...*) informez-vous des aides du Conseil Général !

♦ **Que vous soyez propriétaire occupant, ou propriétaire bailleur**, le dispositif « PIG Rénov'Habitat 67 » vous accompagne gratuitement dans les différentes étapes : choix des travaux, demandes de subventions, élaboration d'un plan de financement avec toutes les aides possibles.

Sur notre territoire, avant de commencer des travaux, un bon réflexe : contactez le bureau d'études URBAM Conseil – 03 29 64 45 19 – pig67@urbam.fr – et prenez RDV à une de ses permanences du mardi à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim ou à la Maison du Conseil Général de Sélestat (Place du Marché aux Choux).

♦ **Vous souhaitez approfondir vos questions sur les économies d'énergies concernant votre logement**, adressez-vous à

- Espace Info Energie Rhin-Ried – 03 89 72 47 93 - eie.rhin-ried@paysdebrisach.fr - et prenez RDV à sa permanence à la CCRM à Marckolsheim.
- Espace Info Energie d'Alsace Centrale – 03 88 58 01 60 – info.energie@cc-selestat.fr

♦ **Pour les seniors, en perte d'autonomie et souhaitant rester à domicile**, le dispositif « Adapt'Logis 67 » permet de prendre globalement en charge le financement de l'adaptation du logement. Après la visite d'un ergothérapeute à domicile, des travaux spécifiques à votre situation sont préconisés (*élargissement de portes, suppression de marches, de seuils, aménagement de douches à fond plat ...*) Veuillez contactez l'Espas Séniors de l'UTAMS de Sélestat au 03 68 33 80 70 ou la MDPH au 0 800 747 900 – accueil.mdph@cg67.fr

♦ **Par ailleurs, si vous hésitez à louer un logement en raison des risques d'impayés de loyers et des dégradations locatives**, il existe deux alternatives :

- soit le dispositif de Garantie des Risques Locatifs : Cilgère – 03 88 23 80 88 – entreprises.est@cilgere.fr
- soit de confier la gestion à l'agence immobilière à vocation sociale (AIVS) HH Gestion Alsace 03 69 33 24 22 – hhgestionalsace@gmail.com

Pour plus d'informations : Conseil Général : 03 69 20 75 52 - logement@cg67.fr -
ou www.bas-rhin : rubrique habitat et logement

BLOC NOTES

SMICTOM Alsace Centrale

2, Rue des Vosges
67750 SCHERWILLER

Tel. : **03 88 92 27 19**
Fax : 03 88 92 27 01

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 08h00 à 17h00
Le vendredi de 08h00 à 16h00

Autres déchetteries :

- Du 01/03 au 31/10 : 8h-12h 13h-18h
- Du 01/11 au 28/02 : 8h-12h 13h-17h

SOUS PREFECTURE Sélestat Erstein

4, Allée de la 1ère Armée
BP 208

67604 SELESTAT Cedex

Tél. : **03 88 58 83 58**
Fax : 03 88 58 83 68

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 08h00-12h00
13h00-16h30
Mercredi : 08h00-12h00
Vendredi : 08h00-12h00
13h00-16h00

Trésorerie de Marckolsheim

1, Rue de la Garonne
BP 12
67390 MARCKOLSHEIM

Tél. : **03 88 92 50 58**
Fax : 03 88 92 52 41

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi : 08h30-12h00
13h30-16h30
Vendredi : 08h30-12h00
13h30-16h00

A partir du 01/01/2015:

lundi et mardi 08h30-12h00
13h30-16h00

mercredi, jeudi et vendredi
08h30-12h00 et **fermé l'après-midi**

Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

Communauté de Communes du
Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire



25, Rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE

Tel. : **03 88 85 89 25**
Fax : 03 88 85 89 24

Mél. : contact@ried-marckolsheim.fr
Site : www.ried-marckolsheim.fr

Centre des Impôts Fonciers de Sélestat

5, Rue de la Paix
67600 SELESTAT

Tél. : **03 88 58 89 89**
Fax : 03 88 92 09 75

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 08h30-12h00
13h30-16h00

Collecte des bacs jaune et gris

→ Les **bacs jaunes** :

MARDI semaine paire

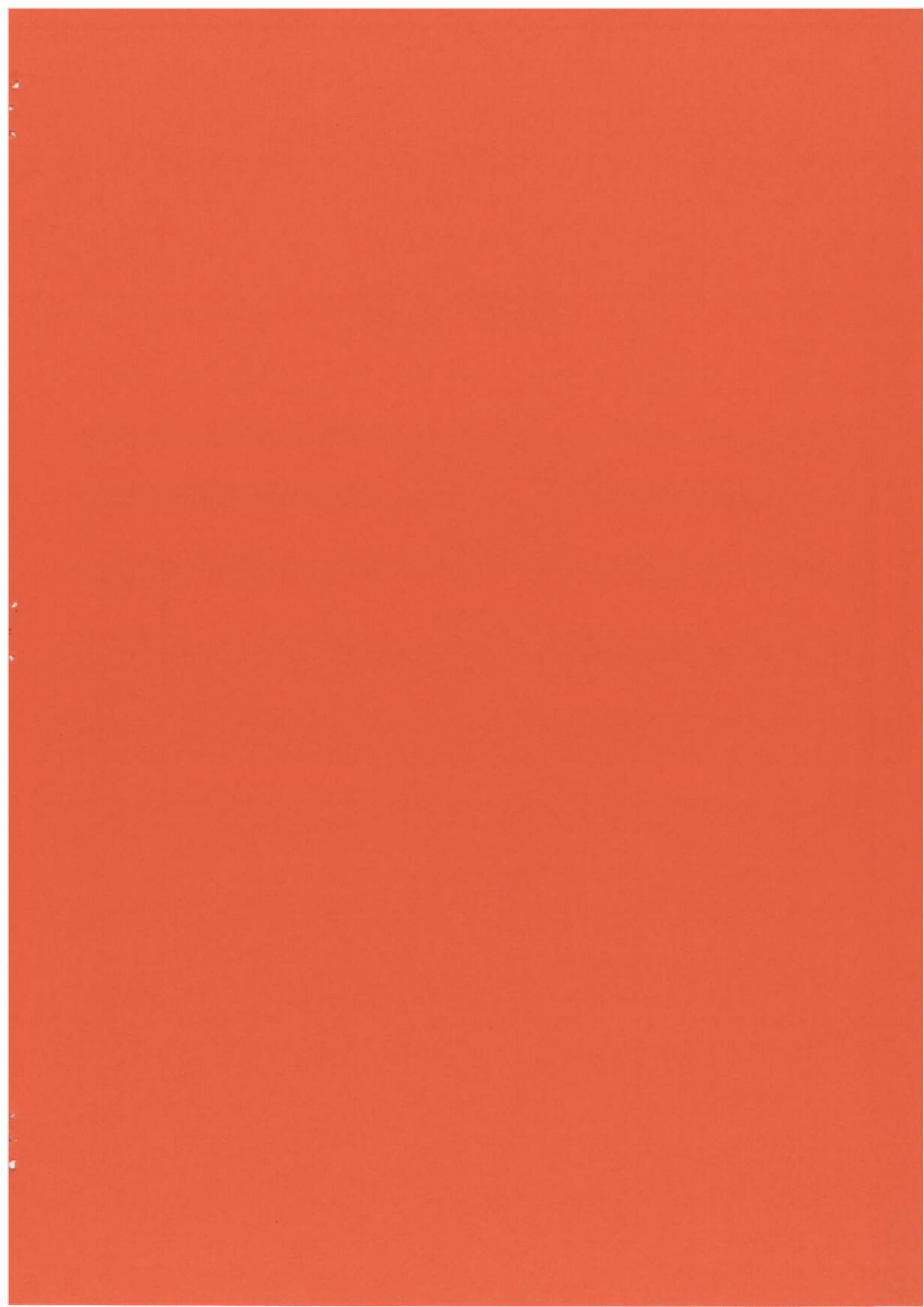
→ Les **bacs gris** :

MERCREDI toutes les semaines

NUMEROS ET LIENS INTERNET UTILES

Pompiers :	18
Gendarmerie Sundhouse	03 88 85 20 01
Samu	15
Garde Médicale	03 88 11 69 00
EDF (sécurité dépannage)	0 810 333 068
SDEA (n° urgence)	03 88 19 97 09

www.smictom-alsacecentrale.fr	(SMICTOM)
www.urbanisme.equipement.gouv.fr	(urbanisme)
www.cg67.fr	(Conseil Général 67)
www.region-alsace.fr	(Conseil Régional)
www.amelie.fr	(Assurance Maladie)



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2015

17 janvier	Crémation de sapins	Amicale des Sapeurs Pompiers
janvier	Assemblée Générale ACSL	ACSL
22 février	Apéritif au profit d'une œuvre caritative	Amicale des Sapeurs Pompiers
06 avril	Opération Pâques	GöB
18 avril	Confirmation	
03 mai	Communion	
Mai/juin	Manœuvre de printemps	Sapeurs Pompiers Boesenbiesen/Schwobsheim
05 juillet	Barbecue	Amicale des Sapeurs Pompiers
25-26 juillet	Tournoi de Volley	GöB et Amicale des Sapeurs Pompiers
22-23 août	31 ^{ème} Fête de la Tarte Flambée	ACSL
19-20 septembre	Course de motos anciennes Prix du Grand Ried	Toutes associations locales
31 octobre	Soirée HALLOWEEN	GöB
Novembre	Manœuvre d'automne	Sapeurs Pompiers Boesenbiesen/Schwobsheim
07 novembre	Assemblée Générale	Amicale des Sapeurs Pompiers
27-29 novembre	Théâtre alsacien	ACSL - section théâtrale
04-05 décembre	Théâtre alsacien	ACSL - section théâtrale
06 décembre	Saint Nicolas	GöB
12 décembre	Sainte Barbe	Sapeurs Pompiers Boesenbiesen/Schwobsheim